



COMMUNE DE SIMANDRE

76, place de la mairie
71290 SIMANDRE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le 18 novembre 2021 à 19h00 à la mairie (15 présents), 3 absents excusés ayant donné pouvoir, avec pour secrétaire de séance : Mme Christine CARNELOS.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du 30 septembre 2021 et après en avoir délibéré :

1. **ACCEPTÉ** à 17 voix pour, un virement de crédit sur le budget communal :
 - ♦ du compte 2135 op 91 (réhabilitation maison Berthier) d'un montant de 8 500 € au compte 2116 (cimetières) pour permettre de régler les factures suivantes : entreprise CORDIER (allées cimetièrè) et Cordo' Services (plaque cimetièrè sur la stèle).
2. **DÉCIDE** à l'unanimité d'autoriser M. le maire à engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget, dans la limite du quart des crédits en section d'investissement du budget 2021 commune et assainissement (déductions faites des sommes imputées aux chapitres 16, 40 et 001). Le quart des crédits du budget de la commune s'élève à 176 700 € et l'assainissement s'élève à 198 893 €. DIT que cette délibération est valable jusqu'au vote du budget primitif 2022
3. **FIXE** à l'unanimité le montant de la redevance assainissement pour l'année 2022 à 1,72 € le m³ d'eau consommé pour les habitations desservies par le réseau assainissement. CHARGE Monsieur le Maire d'en informer la société d'affermage
4. **DONNE SON ACCORD** à l'unanimité, pour la vente de lot de bois de chauffage sur pied, délimités sur des excédents communaux. FIXE les tarifs pour l'année 2021-22 soit : 15 € le moule de bois blanc ; 17 € le moule d'acacias (chêne, frêne) ; 21 € le moule pour le bois d'acacias en piquet de 1,80 m. DIT que le cubage sera effectué sur le terrain après la coupe de chaque lot.
5. **FIXE** à l'unanimité le montant de la taxe d'affouage de la parcelle 201, gérée par l'ONF à 1 €.
6. **ATTRIBUE** à 11 voix pour et 7 abstentions une subvention pour l'année 2021 à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Simandre.
7. **ATTRIBUE** à l'unanimité l'indemnité de confection du budget prévue par la loi d'un montant de 41,39 € au comptable du Trésor Public (exercice 2021, confection du budget).
8. **ACCORD** à l'unanimité pour la poursuite du projet d'installation de vidéo protection au centre bourg. CHARGE Monsieur le maire de rechercher les différents financements et subventions possibles.
9. **DÉCIDE** à l'unanimité de lancer une procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon pour 20 sépultures situées dans le carré A et B de notre cimetièrè. **AUTORISE** Monsieur le maire à établir un procès-verbal d'état d'abandon et **SIGNER** tout document s'y afférent.
10. **ENTEND diverses informations et questions** :
 - Le conseil municipal prend acte du projet de construction d'une résidence séniors en colocation avec la société "Ages et vie". Le conseil n'émet pas de remarque particulière sur l'avant-projet sommaire présenté par M. le maire concernant l'implantation de 2 bâtiments de 400 m².
 - Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS 2020) du Syndicat intercommunal des eaux de la région louhannaise.
 - Compte-rendu de la réunion du conseil d'école du lundi 18 octobre 2021.
 - Remerciements suite à l'attribution de subventions aux associations.
 - Assainissement : information de l'accord de l'Agence de l'eau pour une subvention de 312 000 € pour le projet de réhabilitation de la lagune.

COMMUNE DE SIMANDRE

- Visite des bâtiments communaux : le 18/12/2021 à 9 heures.
- Prochaine réunion de conseil municipal (16/12/2021 sous réserve).

SÉANCE LEVÉE à 22H20.

Vu par Nous, Maire de la commune de SIMANDRE, pour être affiché le 23 novembre 2021 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

Le Maire,
Christophe GALOPIN.

La secrétaire de séance,
Christine CARNELOS.



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Carnelos', written in a cursive style.